



Bastia

SOCIAL ET CITOYENNETÉ

A.A.C.R.I.C.S. 2B

Responsable : M. Pierre Antoine Donsimoni

Adresse : 41, Bd Paoli
20200 Bastia

Tél. : 04 95 32 09 54

Contact :  Courriel
 Site Internet

Création : en 1980.

« ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERCANTS RETRAITES ET INVALIDES, DE LEURS CONJOINTS ET SYMPATHISANTS DE HAUTE CORSE »
(A.A.C.R.I.C.S. 2B)

> Article 1 :

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association, régie par la loi du 01 juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « Association des Artisans Retraités et Invalides et de leur Conjoint - A.A.R.I.C. ». - (Déclaration en Préfecture de la Haute Corse le 16/05/1980-Récépissé n°1274 du 23/05/1980), ensuite FENARA_2B-AARIC.

(Intitulé modifié le 08/12/2012 en Assemblée Générale Extraordinaire)Nouvel intitulé :

« Association des Artisans & Commerçants Retraités et Invalides, de leurs Conjointes et Sympathisants de Haute Corse »- A.A.C.R.I.C.S.-2B

> Article 2 :

Cette association rigoureusement apolitique a pour but :

- D'assurer en règle générale la défense des artisans & commerçant retraités et de leur ayant droit et de promouvoir en leur faveur toute amélioration de leurs conditions de vie,
- D'assurer à ce titre leur représentation auprès des instances compétentes,
- D'organiser des réunions d'information et de détecter les situations difficiles.

> Article 3 :

Le siège social est fixé c/ Chambre des Métiers de la Haute Corse, 41 Boulevard Paoli à 20200 BASTIA CEDEX.

.....

> [Passer la carte](#)



CITÀ DI BASTIA
viale Pierre Giudicelli
20410 BASTIA Cedex

 04 95 55 95 55
 Contact

<http://www.bastia.corsica/fr/casa-cumuna/annuaire-355/aacrics-2b-4910.html?cHash=c0a06c74d197442c7f75d33dc8408e9b>